

du 25 juin 2021

Les comptes du CSEE au 31 décembre 2020

Comme chaque année, a lieu la traditionnelle approbation des comptes du CSEE. La CFDT tient un rôle important dans le CSEE puisqu'elle s'est vue confier sa gestion par les élus du Comité Social et Economique d'Etablissement (CSEE) (31 élus titulaires, 31 élus suppléants).

La composition du bureau est la suivante :

- Secrétaire : Paolo GIUDICE, CFDT
- Trésorière : Carole NIDDAM, CFDT
- Secrétaire adjoint : Pascal MAURY, CFTC
- Trésorière Adjointe : Virginie CORUBLE, FO

La CFDT a donc présenté aux élus du CSEE en séance plénière du 25 juin 2021, le rapport de gestion ainsi que les comptes 2020 pour approbation.

Il est à noter que l'effectif moyen du périmètre social du CSEE Fonctions Support et Finance en 2020 est de 5 363 salariés, soit 7 % du total des CSEE d'Orange.

Les subventions versées par Orange au CSEE FSF en 2020 sont de :

- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : 5 781 627 €
- Attributions Economiques et Professionnelles : 774 192 €

Le Résultat Net Comptable 2020 s'établit à :

- Activités Sociales et Culturelles (ASC) : + 207 125 €
- Attributions Economiques et Professionnelles : + 51 183 €

L'ensemble des organisations syndicales présentes ont approuvé les comptes de l'exercice 2020 sauf la CFE-CGC comme en 2019, 2018, 2017, 2016.....

Comment sera utilisé l'excédent du résultat ASC 2020 ?

Conformément à sa politique ASC, **la priorité de la CFDT est de redistribuer tout ce qui peut l'être aux Ouvrants Droit du périmètre.**

A cet effet, **la CFDT** a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la Commission ASC de septembre prochain une réflexion sur l'utilisation du résultat excédentaire ASC.

La CFDT souhaite laisser aux salariés le choix de décider de l'utilisation de cet excédent. C'est pourquoi, chacun pourra exprimer, et cela jusqu'au 31/08/2021, son choix d'utilisation en répondant au sondage suivant : [ASC : votre voix, votre choix](#)

Ou sur votre mobile :



Les faits marquants de l'année 2020

Le contexte sanitaire et les différentes mesures gouvernementales ont impacté l'utilisation des prestations ASC par les salariés. Consciente de cela, **la CFDT a été force de proposition afin d'apporter plus de souplesse et de flexibilité dans leur utilisation.** C'est pourquoi il y a eu :

LA MISE EN PLACE D'UNE 3^{ème} SESSION DE COMMANDE DE CHEQUES-VACANCES pour permettre à chacun, dans le contexte particulier de 2020, de pouvoir utiliser sereinement leur prestation PCV 2020.

LA PRESTATION EXCEPTIONNELLE C'KDO CULTURE de 20 € pour les Ouvrants Droit du périmètre. Une offre culture **parfaitement complémentaire** à l'offre C'Kdo classique.

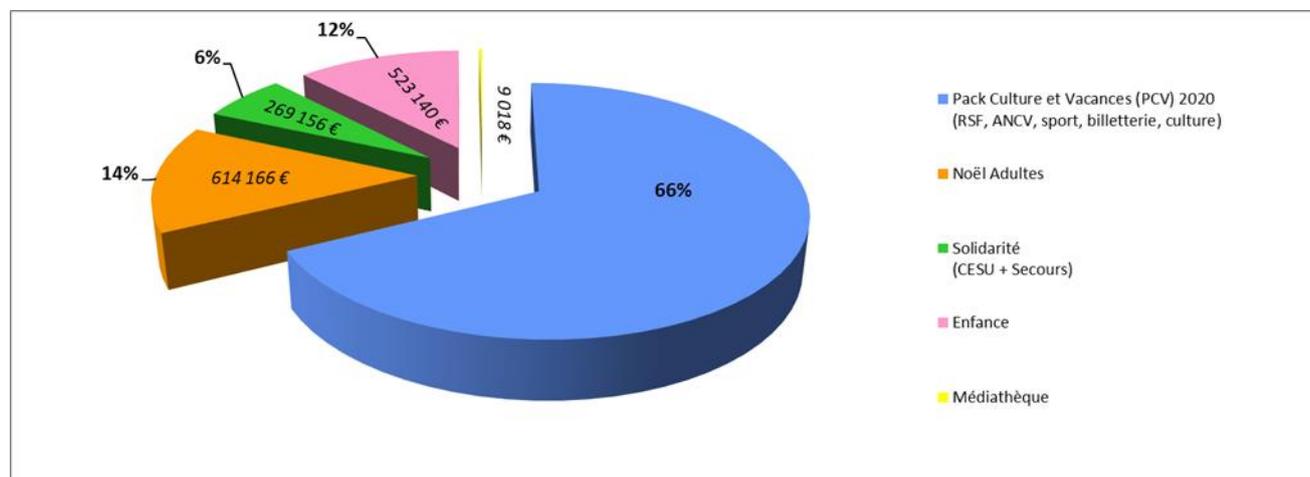
LA PRESTATION C'KDO CULTURE ENFANTS de 20€ pour tous les enfants concernés par l'arbre de Noël qui a été annulé par le prestataire.

LA POSSIBILITE DE COMMANDER 100% DE SON QUOTA CESU jusqu'au 30 Octobre 2021.

La répartition des dépenses ASC 2020

Le Pack Culture et Vacances dit « PCV », c'est :

- **66 %** pour les vacances dont **54%** en remboursement sur factures et **46%** de Chèques-Vacances.
- **5 364** salariés ont bénéficié de la prestation exceptionnelle de 120 € sous forme de C'Kdo Culture
- **2 153** enfants ont bénéficié de la prestation Arbres de Noël qui a pris exceptionnellement la forme, dans le contexte sanitaire exceptionnel, de C'Kdo Culture (20 €)
- **5 399** salariés ont bénéficié pour la prestation de fin d'année d'un e-crédit de 140 € et **2 686** enfants ont bénéficié de 50 €.
- La rentrée scolaire a été versée à **3 223** enfants et l'allocation de scolarité à **990** étudiants.
- Les Chèques Emploi Service Universel (CESU), avec une poursuite de la hausse du taux d'utilisation des e-CESU (+ **1,6%**), satisfont une attente forte des salariés.



Vos élus CFDT sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, informations. Retrouvez toutes nos coordonnées sur ce Flash Info, sur l'application mobile CFDT, sur l'intranet ou l'annuaire.

Avec la CFDT, #Partout, pour Tous

Sylvain COVEMAEKER (DSCO) 06 79 02 70 03
Erik BJORK (RS CSE) 06 40 13 75 11

Vos élus : Sylvie Rota, Philippe Bourgeon, Carole Niddam, Paolo Giudice, Fabrice Coriou, Mary Stella Defranchi, Nadia Pakdaman, Olivier Berducou, Michelle Vinet, Thierry Blangero, Anita Iriart-Sorhondo, Samah Braham, Jérôme Marbouty, Pierre Pignol, Fabrice Autrique, Géraldine Héritier, Emmanuel Placet, Nadia Jouravleff, Christian Gagnard.